

ANTHROPOLOGIE POLITIQUE :

État, capitalisme, occident,
colonialisme, ethnocide et
génocide



Pierre Clastres

1974

Publication Résistance 71 de juin 2019

Mise au format PDF ; Complété & Enrichi
par JBL en juillet 2019



1977 – 2017 HOMMAGE À PIERRE CLASTRES (version PDF N°33 de 54 pages)



LA SOCIÉTÉ
CONTRE L'ÉTAT
PIERRE CLASTRES

https://infokiosques.net/IMG/pdf/la_societe_contre_l_etat_-_Clastres.pdf

ANTHROPOLOGIE POLITIQUE

Anthropologie politique : État, capitalisme,
occident, colonialisme, ethnocide et génocide

(Pierre Clastres)

De l'ethnocide



Pierre Clastres

1974

Il y a quelques années, le terme d'ethnocide n'existait pas*. Bénéficiant des faveurs passagères de la mode et, plus sûrement, de son aptitude à répondre à une demande, à satisfaire un besoin certain de précision terminologique, l'utilisation du mot a largement et rapidement dépassé son lieu d'origine, l'ethnologie, pour tomber en quelque sorte dans le domaine public. Mais la diffusion accélérée d'un mot assure-t-elle à l'idée qu'il a mission de véhiculer le maintien de la cohérence et de la rigueur souhaitables ? Il n'est pas évident que la compréhension profite de l'extension et qu'en fin de compte, on sache de manière parfaitement claire de quoi l'on parle lorsqu'on se réfère à l'ethnocide. Dans l'esprit de ses inventeurs, le mot était

assurément destiné à traduire une réalité qu'aucun autre terme n'exprimait. Si l'on a ressenti la nécessité de créer un mot nouveau, c'est qu'il y avait à penser quelque chose de nouveau, ou bien quelque chose d'ancien mais non encore pensé. En d'autres termes, on estimait inadéquat, ou impropre à remplir cette exigence nouvelle, un autre mot, d'usage depuis plus longtemps répandu, celui de génocide. On ne peut par conséquent inaugurer une réflexion sérieuse sur l'idée d'ethnocide sans tenter au préalable de déterminer ce qui distingue le phénomène ainsi désigné de la réalité que nomme le génocide.

Créé en 1946 au procès de Nuremberg, le concept juridique de génocide est la prise en compte au plan légal d'un type de criminalité jusque-là inconnu. Plus précisément, il renvoie à la première manifestation, dûment enregistrée par la loi, de cette criminalité : l'extermination systématique des Juifs européens par les Nazis allemands. Le délit juridiquement défini de génocide s'enracine donc dans le racisme, il en est le produit logique et, à la limite, nécessaire : un racisme qui se développe librement, comme ce fut le cas dans l'Allemagne nazie, ne peut conduire qu'au génocide. Les guerres coloniales qui se sont succédé depuis 1945 à travers le Tiers-Monde et qui, pour certaines, durent encore, ont d'autre part donné lieu à des accusations précises de génocide contre les puissances coloniales. Mais le jeu des relations internationales et l'indifférence relative de l'opinion publique ont empêché l'institution d'un consensus analogue à celui de Nuremberg : il n'y eut jamais de poursuites.

Si le génocide antisémite des Nazis fut le premier à être jugé au nom de la loi, il n'était pas en revanche le premier à être perpétré. L'histoire de l'expansion occidentale au XIX^{ème} siècle, l'histoire de la constitution d'empires coloniaux par les grandes puissances européennes est ponctuée de massacres méthodiques de populations autochtones. Néanmoins, par son extension continentale, par l'ampleur de la chute démographique qu'il a provoquée, c'est le génocide dont furent victimes les indigènes américains qui retient le plus l'attention. Dès la découverte de l'Amérique en 1492, se mit en place une machine de destruction des Indiens. Cette machine continue à fonctionner, là

où subsistent, au long de la grande forêt amazonienne, les dernières tribus « sauvages ». Au cours de ces dernières années, des massacres d'Indiens ont été dénoncés au Brésil, en Colombie, au Paraguay. Toujours en vain.

Or, *c'est principalement à partir de leur expérience américaine que les ethnologues, et tout particulièrement Robert Jaulin, ont été amenés à formuler le concept d'ethnocide.* C'est d'abord à la réalité indienne d'Amérique du Sud que se réfère cette idée. On dispose donc là d'un terrain favorable, si l'on peut dire, à la recherche de la distinction entre génocide et ethnocide, puisque les dernières populations indigènes du continent sont simultanément victimes de ces deux types de criminalité. Si le terme de génocide renvoie à l'idée de « race » et à la volonté d'extermination d'une minorité raciale, celui d'ethnocide fait signe non pas vers la destruction physique des hommes (auquel cas on demeurerait dans la situation génocidaire), mais vers la destruction de leur culture. *L'ethnocide, c'est donc la destruction systématique des modes de vie et de pensée de gens différents de ceux qui mènent cette entreprise de destruction. En somme, le génocide assassine les peuples dans leur corps, l'ethnocide les tue dans leur esprit.* Dans l'un et l'autre cas, il s'agit bien toujours de la mort, mais d'une mort différente : la suppression physique et immédiate, ce n'est pas l'oppression culturelle aux effets longtemps différés, selon la capacité de résistance de la minorité opprimée. Il n'est pas ici question de choisir entre deux maux le moindre : la réponse est trop évidente, mieux vaut moins de barbarie que plus de barbarie. Ceci dit, c'est à la vraie signification de l'ethnocide qu'il s'agit de réfléchir.

Il partage avec le génocide une vision identique de l'Autre : l'Autre, c'est la différence, certes, mais c'est surtout la mauvaise différence. Ces deux attitudes se séparent sur la nature du traitement qu'il faut réserver à la différence. L'esprit, si l'on peut dire, génocidaire veut purement et simplement la nier. *On extermine les autres parce qu'ils sont absolument mauvais. L'ethnocide, en revanche, admet la relativité du mal dans la différence : les autres sont mauvais, mais on peut les améliorer, en les obligeant à se transformer jusqu'à se rendre, si possible, identiques* entreprise

de destruction. En somme, le génocide assassine les peuples dans leur corps, l'ethnocide les tue dans leur esprit. Dans l'un et l'autre cas, il s'agit bien toujours de la mort, mais d'une mort différente : la suppression physique et immédiate, ce n'est pas l'oppression culturelle aux effets longtemps différés, selon la capacité de résistance de la minorité opprimée. Il n'est pas ici question de choisir entre deux maux le moindre : la réponse est trop évidente, mieux vaut moins de barbarie que plus de barbarie. Ceci dit, c'est à la vraie signification de l'ethnocide qu'il s'agit de réfléchir.

Il partage avec le génocide une vision identique de l'Autre : *l'Autre, c'est la différence, certes, mais c'est surtout la mauvaise différence.* Ces deux attitudes se séparent sur la nature du traitement qu'il faut réserver à la différence. L'esprit, si l'on peut dire, génocidaire veut purement et simplement la nier. *On extermine les autres parce qu'ils sont absolument mauvais. L'ethnocide, en revanche, admet la relativité du mal dans la différence : les autres sont mauvais, mais on peut les améliorer, en les obligeant à se transformer jusqu'à se rendre, si possible, identiques au modèle qu'on leur propose, qu'on leur impose. La négation ethnocidaire de l'Autre conduit à une identification à soi.* On pourrait opposer le génocide et l'ethnocide comme deux formes perverses du pessimisme et de l'optimisme. *En Amérique du Sud, les tueurs d'Indiens poussent à son comble la position de l'Autre comme différence : l'Indien sauvage n'est pas un être humain, mais un simple animal. Le meurtre d'un Indien n'est pas un acte criminel, le racisme en est même totalement évacué, puisqu'il implique en effet, pour s'exercer, la reconnaissance d'un minimum d'humanité en l'Autre.* Monotone répétition d'une très ancienne infamie : traitant, avant la lettre, de l'ethnocide, Claude Lévi- Strauss rappelle dans *Race et histoire* comment les Indiens des Isles se demandaient si les Espagnols nouveau venus étaient des dieux ou des hommes, tandis que les Blancs s'interrogeaient sur la nature humaine ou animale des indigènes.

Qui sont, d'autre part, les praticiens de l'ethnocide ? Qui s'attaque à l'âme des peuples ? Apparaissent au premier rang, en Amérique du Sud mais aussi en bien d'autres régions, *les missionnaires.* Propagateurs militants de la foi

chrétienne, ils s'efforcent de substituer aux croyances barbares des païens la religion de l'Occident. *La démarche évangélisatrice implique deux certitudes : d'abord que la différence — le paganisme — est inacceptable et doit être refusée ; ensuite que le mal de cette mauvaise différence peut être atténué, voire aboli.* C'est en cela que l'attitude ethnocidaire est plutôt optimiste : l'Autre, mauvais au départ, y est supposé perfectible, on lui reconnaît les moyens de se hausser, par identification, à la perfection que représente le christianisme. Briser la force de la croyance païenne, c'est détruire la substance même de la société. Aussi bien s'agit-il du résultat recherché : conduire l'indigène, par le chemin de la vraie foi, de la sauvagerie à la civilisation. *L'ethnocide s'exerce pour le bien du Sauvage. Le discours laïque ne dit pas autre chose* lorsqu'il énonce, par exemple, la doctrine officielle du gouvernement brésilien quant à la politique indigéniste. « *Nos Indiens, proclament les responsables, sont des êtres humains comme les autres. Mais la vie sauvage qu'ils mènent dans les forêts les condamne à la misère et au malheur. C'est notre devoir que de les aider à s'affranchir de la servitude. Ils ont le droit de s'élever à la dignité de citoyens brésiliens, afin de participer pleinement au développement de la société nationale et de jouir de ses bienfaits.* » *La spiritualité de l'ethnocide, c'est l'éthique de l'humanisme.*

L'horizon sur lequel prennent figure l'esprit et la pratique ethnocidaire se détermine selon deux axiomes. Le premier proclame la hiérarchie des cultures : il en est d'inférieures, il en est de supérieures. Quant au second, il affirme la supériorité absolue de la culture occidentale. Celle-ci ne peut donc entretenir avec les autres, et singulièrement les cultures primitives, qu'une relation de négation. Mais il s'agit d'une négation positive, en ce qu'elle veut supprimer l'inférieur en tant qu'inférieur pour le hisser au niveau du supérieur. On supprime l'indianité de l'Indien pour en faire un citoyen brésilien. Dans la perspective de ses agents, l'ethnocide ne saurait être par suite une entreprise de destruction : il est au contraire une tâche nécessaire, exigée par l'humanisme inscrit au cœur de la culture occidentale.

On nomme ethnocentrisme cette vocation à mesurer les différences à l'aune de sa propre culture. *L'Occident serait ethnocidaire parce qu'il est*

ethnocentriste, parce qu'il se pense et se veut la civilisation. Une question néanmoins se pose : notre culture détient-elle le monopole de l'ethnocentrisme ? L'expérience ethnologique permet d'y répondre. Considérons la manière dont les sociétés primitives se nomment elles-mêmes. On s'aperçoit qu'en réalité il n'y a pas d'auto-dénomination, dans la mesure où, en mode récurrent, les sociétés s'attribuent presque toujours un seul et même nom : les Hommes. Illustrant de quelques exemples ce trait culturel, on rappellera que les Indiens Guarani se nomment Ava, qui signifie les hommes ; que les Guayaki disent d'eux-mêmes qu'ils sont Aché, les «Personnes» ; que les Waïka du Venezuela se proclament Yanomami, les «Gens» ; que les Eskimos sont des Inuit, des «Hommes». On pourrait indéfiniment allonger la liste de ces noms propres qui composent un dictionnaire où tous les mots ont le même sens : hommes. Inversement, chaque société désigne systématiquement ses voisins de noms péjoratifs, méprisants, injurieux.

Toute culture opère ainsi un partage de l'humanité entre d'une part elle-même, qui s'affirme comme représentation par excellence de l'humain, et les autres, qui ne participent qu'à un moindre titre à l'humanité. Le discours que tiennent sur elles-mêmes les sociétés primitives, discours condensé dans les noms qu'elles se confèrent, est donc ethnocentriste de part en part : affirmation de la supériorité de son soi culturel, refus de reconnaître les autres comme des égaux. *L'ethnocentrisme apparaît alors la chose du monde la mieux partagée et, de ce point de vue au moins, la culture de l'Occident ne se distingue pas des autres.* Il convient même, poussant un peu plus loin l'analyse, de penser l'ethnocentrisme comme une propriété formelle de toute formation culturelle, comme immanent à la culture elle-même. Il appartient à l'essence de la culture d'être ethnocentriste, dans la mesure exacte où toute culture se considère comme la culture par excellence. En d'autres termes, l'altérité culturelle n'est jamais appréhendée comme différence positive, mais toujours comme infériorité sur un axe hiérarchique.

Il n'en reste pas moins que si toute culture est ethnocentriste, seule l'occidentale est ethnocidaire. Il s'ensuit donc que la pratique ethnocidaire ne

s'articule pas nécessairement à la conviction ethnocentriste. Sinon, toute culture devrait être ethnocidaire ; or, ce n'est pas le cas. C'est à ce niveau, nous semble-t-il, que se laisse repérer une certaine insuffisance de la réflexion que mènent, depuis un certain temps, les chercheurs que préoccupe à juste titre le problème de l'ethnocide. Il ne suffit pas en effet de reconnaître et d'affirmer la nature et la fonction ethnocidaire de la civilisation occidentale. Tant que l'on se contente de déterminer le monde blanc comme monde ethnocidaire, on reste à la surface des choses, on demeure en la répétition, légitime certes car rien n'a changé, d'un discours déjà prononcé puisqu' aussi bien l'évêque Las Casas par exemple, dès l'aube du XVI^e siècle, dénonçait en termes fort précis le génocide et l'ethnocide que les Espagnols faisaient subir aux Indiens des Isles et du Mexique. De la lecture des travaux consacrés à l'ethnocide, on retire l'impression que pour leurs auteurs la civilisation occidentale est une sorte d'abstraction, sans racines socio-historiques, une vague essence qui, de tout temps, enveloppa en soi l'esprit ethnocidaire. Or, notre culture n'est en rien une abstraction, elle est le produit lentement constitué d'une histoire, elle relève d'une recherche généalogique. *Qu'est-ce qui fait que la civilisation occidentale est ethnocidaire ? Telle est la vraie question.* L'analyse de l'ethnocide implique, au-delà de la dénonciation des faits, une interrogation sur la nature, historiquement déterminée, de notre monde culturel. C'est donc vers l'histoire qu'il s'agit de se tourner.

Pas plus qu'abstraction extratemporelle, la civilisation de l'Occident n'est une réalité homogène, un bloc indifférencié identique en toutes ses parties. C'est pourtant l'image que paraissent en donner les auteurs cités plus haut. Mais si l'Occident est ethnocidaire comme le soleil est lumineux, alors ce fatalisme rend inutile, et même absurde, la dénonciation des crimes et l'appel à la protection des victimes. Ne serait-ce point au contraire parce que la civilisation occidentale est ethnocidaire d'abord à l'intérieur d'elle-même qu'elle peut l'être ensuite à l'extérieur, c'est-à-dire contre les autres formations culturelles ? On ne peut pas penser la vocation ethnocidaire de la société occidentale sans l'articuler à cette particularité de notre propre monde, particularité qui est même le critère classique de distinction entre

les Sauvages et les Civilisés, entre le monde primitif et le monde occidental : le premier regroupe l'ensemble des sociétés sans État, le second se compose de sociétés à État. Et c'est à cela qu'il faut tenter de réfléchir : peut-on légitimement mettre en perspective ces deux propriétés de l'Occident, comme culture ethnocidaire, comme société à État ? S'il en était ainsi, on comprendrait pourquoi les sociétés primitives peuvent être ethnocentristes sans être pour autant ethnocidaires, puisqu'elles sont précisément des sociétés sans État.

L'ethnocide, est-il admis, c'est la suppression des différences culturelles jugées inférieures et mauvaises, c'est la mise en œuvre d'un principe d'identification, d'un projet de réduction de l'autre au même (l'Indien amazonien supprimé comme autre et réduit au même comme citoyen brésilien). En d'autres termes, l'ethnocide aboutit à la dissolution du multiple dans l'Un. Qu'en est-il maintenant de l'État ? Il est, par essence, la mise en jeu d'une force centripète, laquelle tend, lorsque les circonstances l'exigent, à écraser les forces centrifuges inverses. *L'État se veut et se proclame le centre de la société, le tout du corps social, le maître absolu des divers organes de ce corps. On découvre ainsi, au cœur même de la substance de l'État, la puissance agissante de l'Un, la vocation de refus du multiple, la crainte et l'horreur de la différence.* À ce niveau formel où nous nous situons actuellement, on constate que la pratique ethnocidaire et la machine étatique fonctionnent de la même manière et produisent les mêmes effets : sous les espèces de la civilisation occidentale ou de l'État, se décèlent toujours la volonté de réduction de la différence et de l'altérité, le sens et le goût de l'identique et de l'Un.

Quittant cet axe formel et en quelque sorte structuraliste pour aborder celui de la diachronie, de l'histoire concrète, considérons la culture française comme cas particulier de la culture occidentale, comme illustration exemplaire de l'esprit et du destin de l'Occident. Sa formation, enracinée dans un passé séculaire, apparaît strictement coextensible à l'expansion et au renforcement de l'appareil d'État, d'abord sous sa forme monarchique,

ensuite sous sa forme républicaine. À chaque développement du pouvoir central correspond un déploiement accru du monde culturel. La culture française est une culture nationale, une culture du français. L'extension de l'autorité de l'État se traduit dans l'expansionnisme de la langue de l'État, le français. La nation peut se dire constituée, l'État se proclamer détenteur exclusif du pouvoir lorsque les gens sur qui s'exerce l'autorité de l'État parlent la même langue que lui. Ce processus d'intégration passe évidemment par la suppression des différences. C'est ainsi qu'à l'aurore de la nation française, lorsque la France n'était que la Franchimanie et son roi un pâle seigneur du nord de la Loire, la croisade des Albigeois s'abattit sur



le Sud pour en abolir la civilisation. L'extirpation de l'hérésie **cathare**, prétexte et moyen d'expansion pour la monarchie capétienne, traçant les limites presque définitives de la France, apparaît comme un cas pur d'ethnocide : la culture du Midi — religion, littérature, poésie — était irréversiblement condamnée et les Languedociens devinrent sujets loyaux du roi de France.

La révolution de 1789, en permettant le triomphe de l'esprit centraliste des jacobins sur les tendances fédéralistes des girondins, mena à son terme l'emprise politique de l'administration parisienne. Les Provinces, comme unités territoriales, s'appuyaient chacune sur une ancienne réalité, homogène du point de vue culturel : langue, traditions politiques, etc. On leur substitua le découpage abstrait en départements, propre à briser toute référence aux particularismes locaux, et donc à faciliter partout la pénétration de l'autorité étatique. Ultime étape de ce mouvement par lequel les différences s'évanouissent l'une après l'autre devant la puissance de l'État : la III^e République transforma définitivement les habitants de l'hexagone en citoyens grâce à l'institution de l'école laïque, gratuite et obligatoire, puis du service militaire obligatoire. Ce qui subsistait d'existence autonome dans le monde provincial et rural y succomba. La francisation était accomplie, l'ethnocide consommé : langues traditionnelles traquées en tant que patois d'arriérés, vie villageoise ravalée au rang de spectacle folklorique destiné à la consommation des touristes, etc.

Pour bref qu'il soit, ce coup d'œil jeté sur l'histoire de notre pays suffit à montrer que l'ethnocide, comme suppression plus ou moins autoritaire des différences socio-culturelles, est inscrit d'avance dans la nature et dans le fonctionnement de la machine étatique, laquelle procède par uniformisation du rapport qui la lie aux individus : l'État ne connaît que des citoyens égaux devant la Loi.

Affirmer, à partir de l'exemple français, que l'ethnocide appartient à l'essence unificatrice de l'État, conduit logiquement à dire que toute formation étatique est ethnocidaire. Examinons rapidement le cas d'un type d'État fort différent des États européens. Les Incas étaient parvenus à édifier dans les Andes une machine de gouvernement qui fit l'admiration des Espagnols, tant par l'ampleur de son extension territoriale que par la précision et la minutie des techniques administratives qui permettaient à l'Empereur et à ses nombreux fonctionnaires d'exercer un contrôle presque total et permanent sur les habitants de l'Empire. L'aspect proprement ethnocidaire de cette machine étatique apparaît dans sa tendance à incaïser les populations nouvellement conquises : non seulement les obligeant à payer tribut aux nouveaux maîtres, mais surtout les contraignant à célébrer en priorité le culte des conquérants, le culte du Soleil, c'est-à-dire de l'Inca lui-même. Religion d'État, imposée par la force, fût-ce au détriment des cultes locaux. Il est vrai également que la pression exercée par les Incas sur les tribus soumises n'atteignit jamais la violence du zèle maniaque avec lequel les Espagnols anéantirent plus tard l'idolâtrie indigène. Pour habiles diplomates qu'ils fussent, les Incas savaient néanmoins utiliser la force lorsqu'il le fallait et leur organisation réagissait avec la plus grande brutalité, comme tout appareil d'État lorsque son pouvoir est mis en question. Les fréquents soulèvements contre l'autorité centrale du Cuzco, impitoyablement réprimés d'abord, étaient ensuite châtiés par la déportation massive des vaincus en des régions très éloignées de leur territoire natal, c'est-à-dire marqué par le réseau des lieux de culte (sources, collines, grottes, etc.) : déracinement, déterritorialisation, ethnocide...

La violence ethnocidaire, comme négation de la différence, appartient bien à l'essence de l'État, aussi bien dans les empires barbares que dans les sociétés civilisées d'Occident. toute organisation étatique est ethnocidaire, l'ethnocide est le mode normal d'existence de l'État. Il y a donc une certaine universalité de l'ethnocide, en ce qu'il est le propre non pas seulement d'un vague « monde blanc » indéterminé, mais de tout un ensemble de sociétés qui sont les sociétés à État. *La réflexion sur l'ethnocide passe par une analyse de l'État.* Mais doit-elle s'arrêter là, s'en tenir au constat que l'ethnocide c'est l'État et que, de ce point de vue, tous les États se valent ? Ce serait là retomber dans le péché d'abstraction que nous avons précisément reproché à « l'école de l'ethnocide », ce serait encore une fois méconnaître l'histoire concrète de notre propre monde culturel.

Où se situe la différence qui interdit de placer sur le même plan, ou de mettre dans le même sac, les États barbares (Incas, Pharaons, despotismes orientaux, etc.) et les États civilisés (le monde occidental) ? On décèle d'abord cette différence au niveau de la capacité ethnocidaire des appareils étatiques. Dans le premier cas, cette capacité est limitée non pas par la faiblesse de l'État mais, au contraire, par sa force : la pratique ethnocidaire — abolir la différence lorsqu'elle devient opposition — cesse dès lors que la force de l'État ne court plus aucun risque. Les Incas toléraient une relative autonomie des communautés andines lorsque celles-ci reconnaissaient l'autorité politique et religieuse de l'Empereur. On s'aperçoit en revanche que dans le second cas — États occidentaux — la capacité ethnocidaire est sans limites, elle est effrénée. C'est bien pour cela qu'elle peut conduire au génocide, que l'on peut en effet parler du monde occidental comme absolument ethnocidaire. Mais d'où cela provient-il ? *Que contient la civilisation occidentale qui la rend infiniment plus ethnocidaire que toute autre forme de société ?* C'est son régime de production économique, espace justement de l'illimité, espace sans lieux en ce qu'il est reculé constant de la limite, espace infini de la fuite en avant permanente. Ce qui différencie l'Occident, c'est le capitalisme, en tant qu'impossibilité de demeurer dans l'en-deçà d'une frontière, en tant que passage au-delà de toute frontière ; *c'est le capitalisme, comme système de production pour qui rien n'est impossible, sinon de ne pas*

être à soi-même sa propre fin : qu'il soit d'ailleurs libéral, privé, comme en Europe de l'Ouest, ou planifié, d'État, comme en Europe de l'Est. La société industrielle, la plus formidable machine à produire, est pour cela même la plus effrayante machine à détruire. Races, sociétés, individus ; espace, nature, mers, forêts, sous-sol : tout est utile, tout doit être utilisé, tout doit être productif, d'une productivité poussée à son régime maximum d'intensité.

Voilà pourquoi aucun répit ne pouvait être laissé aux sociétés qui abandonnaient le monde à sa tranquille improductivité originaire ; voilà pourquoi était intolérable, aux yeux de l'Occident, le gaspillage représenté par l'inexploitation d'immenses ressources. Le choix laissé à ces sociétés était un dilemme : ou bien céder à la production, ou bien disparaître ; ou bien l'ethnocide, ou bien le génocide. À la fin du siècle dernier, les Indiens de la pampa argentine furent totalement exterminés afin de permettre l'élevage extensif des moutons et des vaches, qui fonda la richesse du capitalisme argentin. Au début de ce siècle, des centaines de milliers d'Indiens amazoniens périrent sous les coups des chercheurs de caoutchouc. Actuellement, dans toute l'Amérique du Sud, les derniers Indiens libres succombent sous l'énorme poussée de la croissance économique, brésilienne en particulier. Les routes transcontinentales dont la construction s'accélère constituent des axes de colonisation des territoires traversés : malheur aux Indiens que la route rencontre ! De quel poids peuvent peser quelques milliers de Sauvages improductifs au regard de la richesse en or, minerais rares, pétrole, en élevage de bovins, en plantations de café, etc. ? *Produire ou mourir, c'est la devise de l'Occident.*

Les Indiens d'Amérique du Nord l'apprirent dans leur chair, tués presque jusqu'au dernier afin de permettre la production. Un de leurs bourreaux, le général Sherman, le déclarait ingénument dans une lettre adressée à un fameux tueur d'Indiens, Buffalo Bill : « Autant que je peux l'estimer, il y avait, en 1862, environ 9 millions et demi de bisons dans les plaines entre le Missouri et les Montagnes Rocheuses. Tous ont disparu, tués pour leur viande, leur peau et leurs os [...] À cette même date, il y avait environ 165 000 Pawnees, Sioux, Cheyennes, Kiowas et Apaches, dont l'alimentation annuelle dépendait de ces bisons. Eux aussi sont partis et ont été remplacés par le double ou le triple d'hommes et de femmes de race blanche, qui ont fait de cette terre un jardin et qui peuvent être recensés, taxés et gouvernés selon les lois de la nature et de la civilisation. Ce changement a été salutaire et s'accomplira jusqu'à la fin. »



Le général avait raison. Le changement s'accomplira jusqu'à la fin, il prendra fin lorsqu'il n'y aura plus rien du tout à changer.

1. Cité in R. Thévenin et P. Coze, Mœurs et histoire des Indiens Peaux-Rouges, Paris, Payot, 1952.

() Note de R71: la notion d'ethnocide a été définie par l'anthropologue français Robert Jaulin dans son livre couvrant ses recherches "La paix blanche" en 1970, soit 4 ans avec cet écrit de Clastres.*

<https://denise-7deab.firebaseio.com/eub127/2020025175-la-paix-blanche-introduction-1039ethnocide-par-robert-jaulin.pdf>



Page R71 : « Anthropologie Politique »

Lectures complémentaires proposées par R71 :

Manifeste pour la Société des Sociétés

Paulo_Freire_La_pedagogie_des_opprimes

Marshall-Sahlins-La-nature-humaine-une-illusion-occidentale-2008

James_C_Scott_L'art_de_ne_pas_être_gouverné

James-C-Scott-Contre-le-Grain-une-histoire-profonde-des-premiers-États

David Graber Fragments Anthropologiques pour Changer l'histoire de l'humanité

40ans_Hommage_Pierre_Clastres

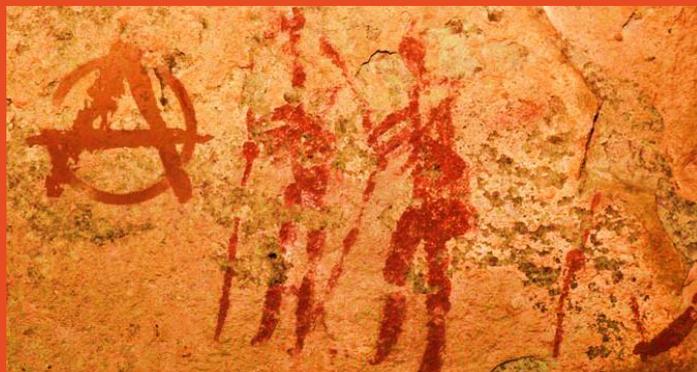
Lectures complémentaires proposées par JBL1960 :

Le monde des Affaires Indiennes est plus important que General Motors ! Par
Mohawk Nation News du 24 juin 2019

Anthropologie politique : Échange & Pouvoir ; Philosophie de la chefferie
indienne de Pierre Clastres, 1962 (PDF)

Échange & Pouvoir ► Philosophie de la chefferie indienne, Pierre Clastres,
1962 Version PDF N° 101 de 25 pages

Page JBL1960 , « ANTHROPOLOGIE POLITIQUE , Origine & Critique de l'État , Avec...



Ma page spéciale PDF ► <https://jbl1960blog.wordpress.com/les-pdfs-realises-par-jbl1960/>